

De nouvelles délégations pour les élus

Pas de révolution, mais quelques « petits réajustements ». Le maire vient de modifier certaines délégations d'adjoints et conseillers municipaux, dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République).

« Cette loi impose au 1^{er} janvier 2017 le transfert de certaines compétences communales à l'intercommunalité, explique Marc Vuillemot. Et si Toulon Provence Méditerranée (TPM) doit évoluer du statut de communauté d'agglomération à celui de communauté urbaine, voire de mé-

tropole, encore plus de compétences seront transférées. Il convenait donc de confier aux élus municipaux, qui sont aussi conseillers communautaires de TPM, les prérogatives relatives aux compétences transférées et transférables. Ils pourront ainsi préparer sans accroc les transferts. »

Ce changement a aussi été l'occasion de créer de nouvelles délégations. A commencer par une dédiée au personnel, confiée à Joëlle Arnal. Le maire gèrera désormais lui-même les dossiers liés aux grands pro-

jets (centre-ville, site des chantiers, rénovation urbaine...). Parmi les principaux changements, on retiendra aussi que le sport est désormais du ressort de Christian Barlo; Marie Bouchez se voyant attribuer une délégation à la politique de la ville, à l'habitat et au logement.

Enfin, notons que le conseiller municipal Pierre Poupeney sera en charge de la « démocratie locale, la laïcité et l'appropriation citoyenne des animations et festivités »; et Cécile Jourda des « commerces et marchés ».

Le maire et ses adjoints

Marc Vuillemot, maire : finances, grands projets, information, communication.

Raphaële Leguen, 1^{re} adjointe : mer, ports et littoral; relations avec la Marine nationale; marchés publics, gestion des délégations de services publics, jurys de concours; relations aux cultes.

Anthony Civettini, 2^e adjoint : économie.

Denise Reverdito, 3^e adjointe : cohérence territoriale durable, espaces verts, naturels, agricoles et forestiers, maîtrise des énergies, éco-mobilités et transports.

Claude Astore, 4^e adjoint : sécurité et tranquillité publiques, réglementation des marchés forains et de l'occupation du territoire, police de l'environnement et de l'urbanisme, règlement de publicité; procédures d'hospitalisation d'office; voi-

ries, réseaux, éclairage urbain, bâtiments communaux, parc automobile; préparation et suivi des transferts de compétences vers l'intercommunalité.

Marie Bouchez, 5^e adjointe : politique de la ville, habitat et logement.

Jean-Luc Bigeard, 6^e adjoint : prévention de la délinquance et des risques, relations à la justice et aux institutions de prévention et de secours, accompagnement des victimes; relations aux corps militaires jumelés avec la ville.

Martine Ambard, 7^e adjointe : état civil, cimetières, crématorium, élections; dynamisation de l'accès aux services communaux, guichet unique et mobilisations et relations aux partenaires sociaux pour la défense des services publics.

Christian Barlo, 8^e adjoint : sport.

Isabelle Renier, 9^e adjointe : éducation préscolaire, scolaire et périscolaire, insertion professionnelle des jeunes.

Christian Pichard, 10^e adjoint : promotion de la ville, tourisme; protocole, relations aux associations patriotiques et aux anciens combattants.

Eric Marro, 11^e adjoint : culture.

Joëlle Arnal, 12^e adjointe : personnel.

Rachid Maziane, 13^e adjoint : famille, petite enfance, solidarités sociales.

Makki Boutekka, 14^e adjoint : jeunesse.

Danièle Dimo-Perez-Lopez : seniors, adjointe de quartier ouest.

Jocelyne Leon : adjointe de quartier Sud.

Jean-Luc Bruno : adjoint de quartier centre et est.
Christiane Jambou : adjointe de quartier Nord.